

Réunion des Présidents de Comités Départementaux

19 novembre 2016 – Bourgoin-Jallieu

Présents :

Comité directeur : Claude Schmitt, Philippe Caillebotte, Sylvaine Deltour, Laurent Brossat

Représentants des comités départementaux :

CD 01 (Ain) : Sylvain Louvel représentant Patrice Fischer

CD 07 (Ardèche) : Olivier Debaud

CD 26 (Drôme) : Jérôme Billard représentant Dominique Marteau

CD 38 (Isère) : Rémy Beaudoin représentant Rémy Wolf

CD 69 (Rhône) : Eric Blanc

CD 73 (Savoie) : Matthieu Legall

CD Haute Savoie (74) : absent.

1- Place des comités départementaux dans les nouveaux statuts, votés en AGE l'après midi :

Projet de texte :

« Les Présidents des comités départementaux ou territoriaux volontaires (ou leurs représentants) sont membres de droit du Comité Directeur avec voix délibératives. L'Assemblée Générale Elective valide leur intégration au sein du comité. Ils peuvent accéder à des postes spécifiques au sein du comité directeur ou du bureau. »

Accord de tous les présents avec quelques remarques :

- nouveaux territoires à inventer par rapport aux exigences administratives et fonctionnelles (sites de navigation)
- proposition de changer le mot « suppléant » plutôt que « représentant » car il doit dument être délégué par le CD ou le territoire. Accord du groupe et communication avec l'Auvergne afin de changer ce mot dans les statuts votés.
- nécessité de pouvoir augmenter les réunions à distance avec des moyens de visio conférences modernes.

2- Identification des représentants patrimoine par département et syndicats de rivière ou bassins versants

- **Deux bassins versants dans la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes** : Méditerranée Corse et Loire Bretagne => Au delà du Pdt de la commission patrimoine, qui donne la ligne politique et fédérale générale sur les dossiers, prévoir un coordonnateur pour chaque bassin versant. Sur les deux bassins versants, un CTR doit avoir ce point dans sa lettre de mission et les autres CTR et CTF peuvent suivre des problématiques locales.
- **Méthode** :
L'information est à bien faire circuler entre le comité régional et les locaux... (Importance des comptes rendu de réunion écrits à faire circuler et aux dossiers à tenir à jour au comité)
Nécessité de répondre aux invitations !et de donner le point de vue écrit si possible.
Un élu et/ou un permanent de club, est indispensable pour faire face aux services de l'Etat.
Problème : disponibilité des bénévoles lors des réunions... Mais possibilité de préparer les réunions en amont par téléphone avec le président de la commission.
Quelles relations avec les professionnels de l'eau-vive ? Nous avons tout intérêt de travailler ensemble sur le terrain... Il en est de même avec les pêcheurs et les naturalistes
- **L'échelon local et départemental (C. Départ et DDCS) est indispensable**. Nécessité d'identifier le référent de l'Etat des DDJSCS dans chaque département et des spécialistes kayakistes des clubs se sentant concernés...

Référents dans les comités départementaux :

01 : pas de référent actuellement... Sylvain n'est plus disponible. Patrice Fischer est sensibilisé. La CDESI se met en place. La prochaine AG devra désigner un référent. Référent DDJSCS : Sabila Mouala

07 : Philippe Caillebotte et J Marc Radeau. Référent DDJSCS : Jean François Daller

26 : Michel Vidalenche peut se mettre à disposition. Trouver un autre. Référent DDJSCS : Hervé Vitali

38 : Lionel Racoussot , Bernard Tellier et Roland Chanéac sont des experts. Pas de disponibilité pour être sur les réunions. Besoin de se structurer et trouver un expert. Référent DDJSCS : Yves Thiel

42 : Yannick Tabard CTF est présent sur le terrain. Référent DDJSCS : Tristan Lachand

69 : Peu d'informations et pas de représentants kayak dans la commission des sports nautiques du CDOS. 2 référents à la DRDJS : Valentine Noré. L'aviron est présent.

73 : côté Tarentaise et Isère : Matthieu Legall, Yoann Aupée, Pascal Hunault. Côté Avant Pays savoyard : Agnès Daille et Nico Dethève. Référent DDJSCS : Bernard Jacquot (jusqu'à fin 2017 seulement) Nathalie Berger

74 : Nicolas Trotoux suit les secteurs. Référent DDJSCS : Jean Philippe Winiarski

3- Schéma de cohérence des équipements sportifs

- Annonce vient d'être faite par le Conseil régional d'une demande d'aide pour la requalification du bassin de Bourg St Maurice sur l'Isère. Le comité découvre et n'est pas au courant. S'informer auprès du club et de la mairie pour suivre le dossier. Qui ?
- Lecture du compte rendu de la dernière commission nautique du CROS. Quelques bonnes nouvelles comme à Grenoble (position de la météo sur les infrastructures sportives et priorisation de la base d'Oxford) Des contacts à prendre pour faire avancer certains dossiers. (St Rambert) avant la prochaine réunion fin janvier.

4- Opérations sportives régionales

- La TRASS :

D'une façon générale, retours très positifs pour les jeunes ; beaucoup de quantité de pratique et sur des activités différentes. Outil très utile pour le développement de l'activité un peu en marge des standards fédéraux. 30% uniquement de jeunes de Rhône Alpes. Intéressant aussi dans la préparation des jeunes athlètes en début de saison sur les deux espaces eau-vive, lieux de sélectifs régionaux en automne.

Satisfaction de pouvoir retrouver l'utilisation des bassins eau-vive l'été et notamment à St Pierre Accord sur le format 2016 plus court avec moins de déplacement (facilité pour les professionnels et la logistique des clubs). Problématique de l'encadrement des jeunes sur l'eau et en dehors... A noter une organisation comité dans 3 départements.

Unanimité pour la reconduction en 2017 mais avec le besoin d'un groupe d'au minimum 5 personnes pour faire tourner l'organisation. (cadres techniques, fédéraux et bénévoles)

- Challenge régional Jeunes

Pour la première édition, un seul département absent. Satisfaction de tous les clubs. 86 participants avec un maximum estimé à 120.

Mobilisation nécessaire pour mettre à disposition du matériel spécifique notamment pour la course en ligne, le polo et la descente... L'inventaire est à faire. Par commission afin de mettre un disposition un pool de matériel.

Les inscriptions sont à revoir avec les quotas par départements représentatifs de l'animation dans les départements.

Se poser la question du lieu à envisager dans le cadre de la nouvelle région ?

Vichy, la Roche de Glun...